

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département de Saône et Loire
Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580.**

Séance du 26 octobre 2011

L'an deux mil onze et le quinze octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire

PRESENTS : VOISIN Anne Marie / ESTIGNARD Isabelle /BOULET Françoise / GUILLEMIN Daniel / PRUDENT Raymond/ RIVOIRE Yves / JANNIN Pierre /COUILLEROT Denis / Raymond PRUDENT / NICOLAS Nathalie / COTTIN Eric
EXCUSE : Jean GUITAUD - ABSENTE : DALLOZ Marie-Claude.

NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 13
En exercice : 13
Présents : 10
Convocation du 04 octobre 2011
Affichée le 27 octobre 2011

Entend le compte-rendu de la précédente réunion du 15 septembre 2011.

AVANCEMENT DES TRAVAUX COMMUNAUX :

MARCHE COUVERT :

Le démoussage de la toiture sera réalisé, selon devis de l'Entreprise BOULET, avant le 10 novembre 2011.

L'électricien, avant la fin de ce mois, revient pour une vérification comme convenu lors de la dernière réunion commission de bâtiments.

SALLE DES FETES :

La cuisine de la salle des fêtes sera rénovée et, de ce fait, sera inaccessible de janvier à fin mars 2012. La salle des fêtes, quant à elle, restera ouverte.

Les entreprises se réuniront le 16 novembre pour l'étude de l'installation du nouveau matériel, Emis l'idée de l'installation d'un faux-plafond dans la cuisine pour limiter les déperditions de chaleur ; Un dossier de demande de subvention est expédié à l'ADEME pour le changement éventuel des menuiseries extérieures de la salle des fêtes.

SALLE DE REUNION A L'ETAGE :

Confirmation que les travaux d'une salle ex caté et de l'entrée débiteront à partir de la deuxième quinzaine de décembre 2011.

ACCES DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE :

Les plans étudiés par la DDT sont transmis à Monsieur AUBERTIN Architecte des Bâtiments de France pour étude et validation par le maître d'ouvrage.

ECOLE :

Des travaux de réfection de l'ancienne école sont à prévoir : charpente – couverture et menuiseries extérieures.

Il est demandé d'établir un montage de dossier.

Interrogation concernant « l'éventuelle » augmentation du nombre d'enfants qui pourraient être scolarisés lorsque le lotissement privé actuellement en construction sera occupé.

PARKING EGLISE :

Étudie l'aménagement d'un parking derrière les ateliers municipaux. Les conseillers se rendront sur place pour en définir la superficie et, organiser le rangement du dépôt actuel. Il en sera débattu lors du prochain conseil de novembre.

STADE :

Accepte d'inscrire au budget 2012 *le remplacement de la main courante*.

Par anticipation, les devis ont été demandés avec une date impérative de fin de travaux (avant fin mai 2012) en raison des 75 ans du club et de la vétusté du produit par sa dangerosité.

Mme Le Maire informe qu'un entretien avec le club a eu lieu et des accords communs ont été trouvés à savoir :

Le démontage sera assuré par le Club, avec l'aide de l'employé communal.

Une participation financière sera offerte par le club à la commune.

Le club devra donner précisément les cotes. (Vu au conseil)

Les travaux avec le fournisseur seront gérés par le club. (Vu au conseil)

Un dossier a été expédié au District du football amateur du Pays Saônois.

AFFOUAGE :

Arrête le rôle d'affouage à 169 feux et fixe le prix du feu à 22 euros. Le tarif est inchangé.

Le tirage au sort aura lieu samedi 29 octobre 2011

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Un défilé aura lieu au monument aux morts le vendredi 11 novembre 2011, suivi du repas de la municipalité.

L'horaire, à ce jour est méconnu.

Le menu établi par Emilie Jacquard (La Croix Blanche) a été choisi

VOIRIE FOSSES :

Le balayage des voies a été réalisé. La réception des travaux aura lieu le 8 novembre 2011 en mairie de Beurepaire.

ENQUETE PUBLIQUE SYNDICAT DE LA VALLIERE :

Rappelle que le dossier était consultable en mairie et, prend connaissance de l'enquête publique qui a eu lieu du 10 octobre au 25 octobre 2011 pour les travaux qui seront réalisés le long de la Vallière.

COMPTE RENDU DIVERS :

CONSEIL D'ECOLE :

Suite à la réunion du conseil d'école du 21 octobre 2011 : différents travaux ont été demandés par la délégation des parents d'élèves et, principalement par Monsieur GOREZ :

Remettre des *graviers* sous les jeux et le banc : accepté par le conseil

Retirer le *sable du bac* ou enherber le lieu : refusé par le conseil et demande à Mme Le Maire de rechercher dans les archives des précédents conseils d'école les vœux des professeurs d'école concernant l'installation du sable.

Changer ou renforcer la clôture environ sur 3 mètres (à partir du portail côté route de Saillenard) : Il est demandé à l'employé communal et à Daniel Guillemin (1^{er} adjoint) de se rendre sur place pour solutionner le problème du grillage détendu.

Les enfants secouent le grillage et, le conseil s'interroge de la non surveillance des enfants par les professeurs des écoles à cet égard.

Au prochain conseil du moins de novembre, il sera débattu de la solution trouvée.

Une séparation entre les urinoirs : Il est demandé à l'employé communal de se rendre sur place et d'en étudier la possibilité.

Réfection des fenêtres : des devis de remplacement ont été demandés mais, aucune décision prise pour l'instant.

Fuite du velux, le problème sera solutionné **SI** réfection de la toiture, il y a. Il est indiqué que, depuis minimum 30 ans, ce souci existe ; Que plusieurs artisans sont intervenus mais, pas de solution trouvée.

Demande a été faite pour l'achat et la mise en place d'anti-pince-doigts sur les portes de la garderie et des portes des toilettes. Il est demandé à l'employé communal de faire un état et d'effectuer le remplacement par ordre prioritaire.

Demande de revoir prise et interrupteur électrique au dessus du bureau de Mme Mazier (demande faite par Mme Mazier avant la réunion de conseil d'école)

Le conseil s'interroge de certaines demandes de Monsieur Gorez alors que les parents n'ont pas accès à l'école.

Il est indiqué que le corps enseignant pouvait faire la demande de certaines remarques lui-même.

SIVOS :

Annick DELTINGER, quittant son emploi sera remplacée par Edith PHILIPPE à compter du 2 novembre 2011.

CANTINE :

Le contrat de travail de la cantinière de Beaurepaire a été modifié.

La Fédération des restaurants scolaires intervenant, entre autres, auprès des cantines en difficultés financières n'a pas réceptionné le dossier et, n'a donc pu verser la subvention habituelle du Conseil Général

Le Fonds FDAVAL de 1000.00 e a, quand à lui été accepté par le Conseil Général et sera versé prochainement.

SIVU BOCAGE BRESSAN :

Réunion aura lieu le 3 novembre à 17 heures 30 à Saillenard.

SYNDICAT de la SEILLETTE :

Réunion aura lieu le 2 novembre 2011 à 17 h30 à Saillenard

PREPARATION du MARCHE de NOEL :

Mme Le Maire indique qu'une réunion a eu lieu le 22 septembre, qu'un compte rendu a été expédié à toutes les personnes citées sur la convocation de la réunion y compris le conseil.

Les décorations débiteront les 26 et 27 novembre.

A ce jour, 49 exposants sont inscrits.

La commission de fleurissement et de décoration se réunira le 17 novembre 2011 à 20 heures

Une régie d'avances et de recettes sera établie par la commune.

QUESTION DIVERSES :

CCAS :

La première réunion du CCAS aura lieu le 8 novembre 2011 à 20 heures.
Des colis seront distribués aux personnes âgées de plus de 80 ans

CARTE COMMUNALE OU PLU :

La mise en place d'une carte communale ou d'un PLU est à l'étude. A cet effet, DDT s'est déplacé en mairie (conseil ayant eu une convocation) pour expliquer le rôle de ses procédés.

Mme Le Maire remet à chaque conseiller un dossier PLU et Carte Communale pour lecture et étude

Et, demande de réfléchir pour la mise en place d'un groupe de travail si décision prise de continuer le dossier

BIBLIOTHEQUE :

Après obtention du diplôme, Frédérique VIGNOT a postulé un emploi et, est désormais salariée à la bibliothèque de Saint Germain du Bois. Elle continue, néanmoins, d'assurer les permanences de notre bibliothèque le vendredi. Remerciements à elle.

Mme Le Maire indique qu'il lui avait été demandé de poursuivre le dossier pour trouver une solution d'embauche de Mme Vignot et, expose avoir pris rendez-vous avec le Syndicat Mixte à Vocation Touristique afin d'étudier avec l'Office du Tourisme de la Bresse Bourguignonne une ouverture de point d'informations. Elle expose également que des recherches ont été effectuées auprès de Pôle Emploi et qu'une aide de contrat pouvait être mise en place sous certaines conditions (heures hebdomadières et contrat)

Les présidents et directrice Tourisme venant en mairie le 27 octobre à 18 h. Est demandé aux conseillers disponibles et le désirant de se joindre à la réunion

ASSAINISSEMENT :

Après différents échanges écrits avec le constructeur MBR de la *maison de Mme et Mr Vallet* et après rendez-vous sur le chantier, il a été décidé que les travaux de la séparation des eaux pluviales et usées seraient effectués conformément à la réglementation en vigueur et, selon les documents qui lui avaient été remis par Mme Le Maire en mairie et par courrier lors de la construction de la maison.

Le conseil met en demeure le constructeur (qui est le maître d'œuvre) de faire effectuer les travaux avant fin mars 2012.

Suite à la réclamation de Mme et Mr Denis GAUTHIER pour un dysfonctionnement d'assainissement suite au raccordement au réseau collectif, Daniel Guillemin s'est rendu sur les lieux ainsi que Monsieur MARMONT. Ce dernier a vérifié par des essais et les travaux se sont révélés conformes. Rapport verbal de Monsieur Marmont en mairie : La pente étant nécessaire et, de ce fait, le tabouret est légèrement oblique d'où une petite stagnation à la sortie du tuyau. La tuyauterie est conforme au cahier des charges. Des essais de caméras ont d'ailleurs eu lieu par le maître d'œuvre (Opac)

RISQUES SISMIQUES :

A eu lieu une réunion à la sous-préfecture le 30 septembre 2011 où un dossier a été remis. La commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE est classée en zone à risque faible désormais. (Auparavant : très faible).

Il y a matière à le noter sur certains documents comme certificat d'urbanisme, demandes notariales, permis de construireetc...

PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE :

Information par Monsieur le Sous-préfet le 30 septembre : Etudier la mise en place d'un PCS où seront réunis sur le document qui sera remis en sous préfecture les informations nécessaires et diverses comme par exemple, en cas d'accident sur autoroute l'accueil des personnes, où trouver de l'aide, de la nourriture, les clés de la salle des fêtes, les numéros utiles : gendarmerie, médecins..... Mais également le recensement des personnes isolées et âgées de la commune.

Le PCS devra comporter le maximum de renseignements

Madame NICOLAS Nathalie est chargée de rédiger le PCS et le soumettre au conseil du mois de novembre avant expédition à Monsieur Le Sous-préfet.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DES BOIS DES DAMES :

Demande une subvention : le conseil refuse

ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LA MYOPATHIE

Demande une subvention, cette dernière est refusée en raison du téléthon en décembre 2011.

ADIL

Demande une subvention, cette dernière est refusée.

COMITE D'ANIMATION : FETE PATRONALE DU 15 AOUT :

Par courrier du 20 septembre 2011, le comité demande à la commune d'être porteuse de la gestion des forains et de leurs emplacements. Le conseil décide d'instaurer un règlement à leur égard mais, que le comité continuerait d'en avoir la charge et la responsabilité.

CONTRAT DE TRAVAIL :

Renouvelle le contrat de travail de Madame JOLY Nathalie pour une durée d'un an.

SAUR :

La borne d'incendie située rue de l'Etang ne fonctionne pas et est inutile au vu de l'emplacement. Sa dépose sera effectuée pour un coût de 162 e ; la borne d'incendie située aux Collots, rue des fourneaux nécessaire et ne fonctionnant plus sera remplacée pour un coût de 1 400 e.

COURRIERS DIVERS :

Entend un courrier de Monsieur GAILLARD Ludovic qui cherche un terrain hors-lotissement d'une surface de 2 500 m².

Remerciements à Monsieur GUITAUD et Ginette PAGEAUT pour la carte postale

Remerciements à Jeanine et Raymond PRUDENT pour la carte postale

Remerciements de la famille COULON Maurice pour la gerbe suite au décès familial.

BULLETIN MUNICIPAL :

Demande des devis pour l'impression du bulletin.

TELETHON :

Une réunion d'organisation est prévue le 7 novembre 2011 à 20 heures en mairie. L'organisation est menée par Denis Couillerot et son équipe habituelle.

Fin de séance à 23 heures